

1.1. Dogme sur l'existence absolument simple de Dieu et sa révélation

Vatican I, Constitution dogmatique *Dei Filius*

DS 3001 La sainte Eglise catholique apostolique romaine croit et professe qu'il y a un seul Dieu vrai et vivant, créateur et Seigneur du ciel et de la terre, tout-puissant, éternel, immense, incompréhensible, infini en intelligence, en volonté et en toute perfection ; vu qu'il est une substance spirituelle unique et singulière, **absolument simple** et immuable, il faut affirmer qu'il est distinct du monde en réalité et par essence, qu'il est parfaitement heureux en lui-même et par lui-même, et qu'il est ineffablement élevé au-dessus de tout ce qui est et peut se concevoir en dehors de lui (cf. 3021-3024)

Latran V

DS 800 Nous croyons fermement et confessons avec simplicité qu'il y a un seul et unique vrai Dieu, éternel et immense, tout-puissant, immuable, qui ne peut être ni saisi ni dit, Père et Fils et Saint-Esprit, trois personnes, mais une seule essence, substance ou nature **absolument simple**. Le Père ne vient de personne, le Fils vient du seul Père et le Saint-Esprit également de l'un et de l'autre, toujours, sans commencement et sans fin. Le Père engendrant, le Fils naissant et le Saint-Esprit procédant, consubstantiels et semblablement égaux, également tout-puissants, également éternels. Unique principe de toutes choses, créateur de toutes les choses visibles et invisibles, spirituelles et corporelles, qui, par sa force toute-puissante, a tout ensemble créé de rien dès le commencement du temps l'une et l'autre créature, la spirituelle et la corporelle, c'est-à-dire les anges et le monde, puis la créature humaine faite à la fois d'esprit et de corps. En effet le diable et les autres démons ont été créés par Dieu bons par nature ; mais ce sont eux qui se sont rendus eux-mêmes mauvais. Quant à l'homme, c'est à l'instigation du démon qu'il a péché.

Cette sainte Trinité, indivise selon son essence commune et distincte selon les propriétés des personnes, a donné au genre humain la doctrine du salut par Moïse, par les saints prophètes et par ses autres serviteurs, selon une disposition des temps parfaitement ordonnée.

Vatican I Canons au sujet de *La révélation*

DS 3027 Si quelqu'un dit qu'il est impossible ou inutile que l'homme soit instruit par la Révélation divine sur Dieu et sur le culte qu'il faut lui rendre, qu'il soit anathème.

CEC 203 A son peuple Israël Dieu s'est révélé en lui faisant connaître son Nom. Le nom exprime l'essence, l'identité de la personne et le sens de sa vie. Dieu a un nom. Il n'est pas une force anonyme. Livrer son nom, c'est se faire connaître aux autres; c'est en quelque sorte se livrer soi-même en se rendant accessible, capable d'être connu plus intimement et d'être appelé, personnellement.